CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196470** **VALABLE JUSQU'AU** **01/04/2027**

ÉDITÉ LE 14/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2016

Raison sociale : ACH'ETANCHE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2025
Capital : 8 000

3 BIS AVENUE DE GRASSE
LE PANORAMIC
06800 CAGNES SUR MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES
Siret : 819 770 215 00013
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9178295-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 160501401JA

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 160501401JA

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 19 02 66 28 **Fax :**
Portable : 06 19 02 66 28
Responsabilité légale :
ACHOURI FAOUZI PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : ach.etanche.06@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 129 618 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)		17/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/04/2026 08:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.